



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gares

Question écrite n° 99697

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur le risque qui pèse sur de nombreux postes dits « de support » au triage de Somain. La direction SNCF fret charbon acier désire en effet restructurer les tâches administratives en les délocalisant au siège de Lille au mépris de la décision du 10 mars 2016 d'établir « un moratoire sur toutes les évolutions qui pourraient le cas échéant affecter l'activité de triage sur le site de Somain ». En plus d'affecter à nouveau un territoire déjà sinistré par le chômage, cette décision aurait un effet dévastateur pour le triage de Somain, site industriel pourtant qualifié d'« emblématique » par le secrétaire d'État lui-même il y a quelques mois. La volonté de voir le triage survivre et se développer est incompatible avec de nouvelles suppressions de postes et avec de nouvelles réorganisations. De tels projets risqueraient de voir les clients du triage de Somain partir vers le transport sur route et d'aggraver le déclin du fret ferroviaire français. Il lui rappelle que la part modale du rail dans le transport de marchandise était de 17 % en 2000 alors qu'elle peine aujourd'hui à rester au-dessus des 10 %. Pourtant, le fret ferroviaire consomme 2 fois moins d'énergie par kilomètre et émet 6 fois moins de CO2 par kilomètre que son concurrent routier. Sur le triage de Somain, le temps passe, les multiples demandes de rendez-vous restent lettre morte et aucun projet de financement pour la redynamisation du site n'est prévu. Il demande donc au secrétaire d'État s'il compte faire respecter auprès de la direction SNCF sa décision de sursoir à toutes nouvelles réorganisations pouvant affecter l'activité de triage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99697

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7938

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)